

PA2 NOTICE

Vues aériennes

Le site étudié est localisé dans la commune de Creully sur Seulles (Calvados) dans la communauté de Communes Seulles Terre et Mer.

Le projet se situe à la lisière Sud du l'agglomération de Creully, en limite de l'espace agricole.

L'emprise étudiée est accessible depuis la rue Guy de Maupassant au Nord et à l'Ouest.

La parcelle voisine à l'Est fait également l'objet d'un projet d'aménagement en cours d'étude.



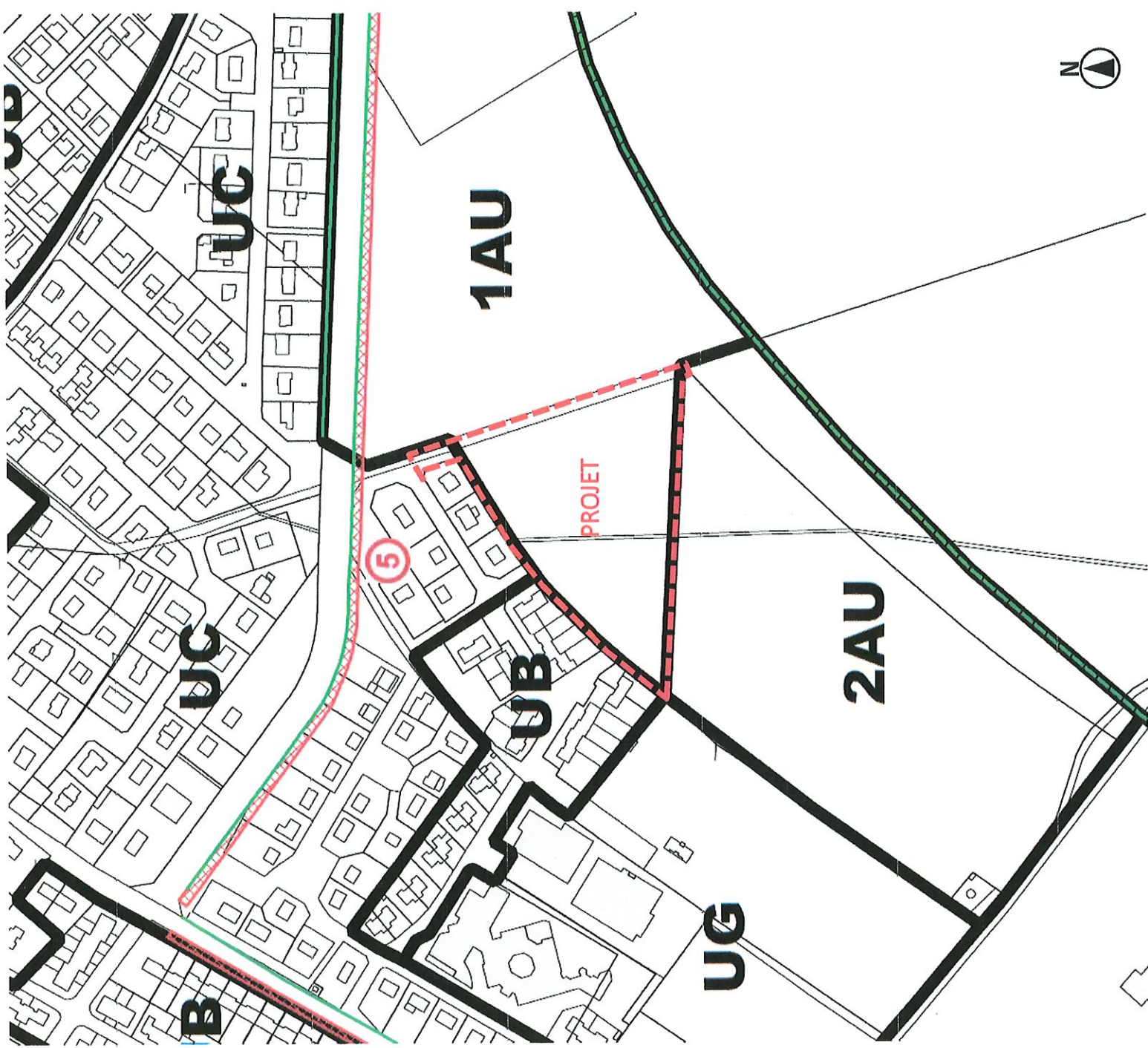
PA2 NOTICE

2.1. Etat initial du terrain et de ses abords: Les règles d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme

La commune déléguée de Creully est couverte par un PLU communal.

Le site étudié est entièrement en zone 1AU sauf l'extrémité Nord qui est en zone UC.

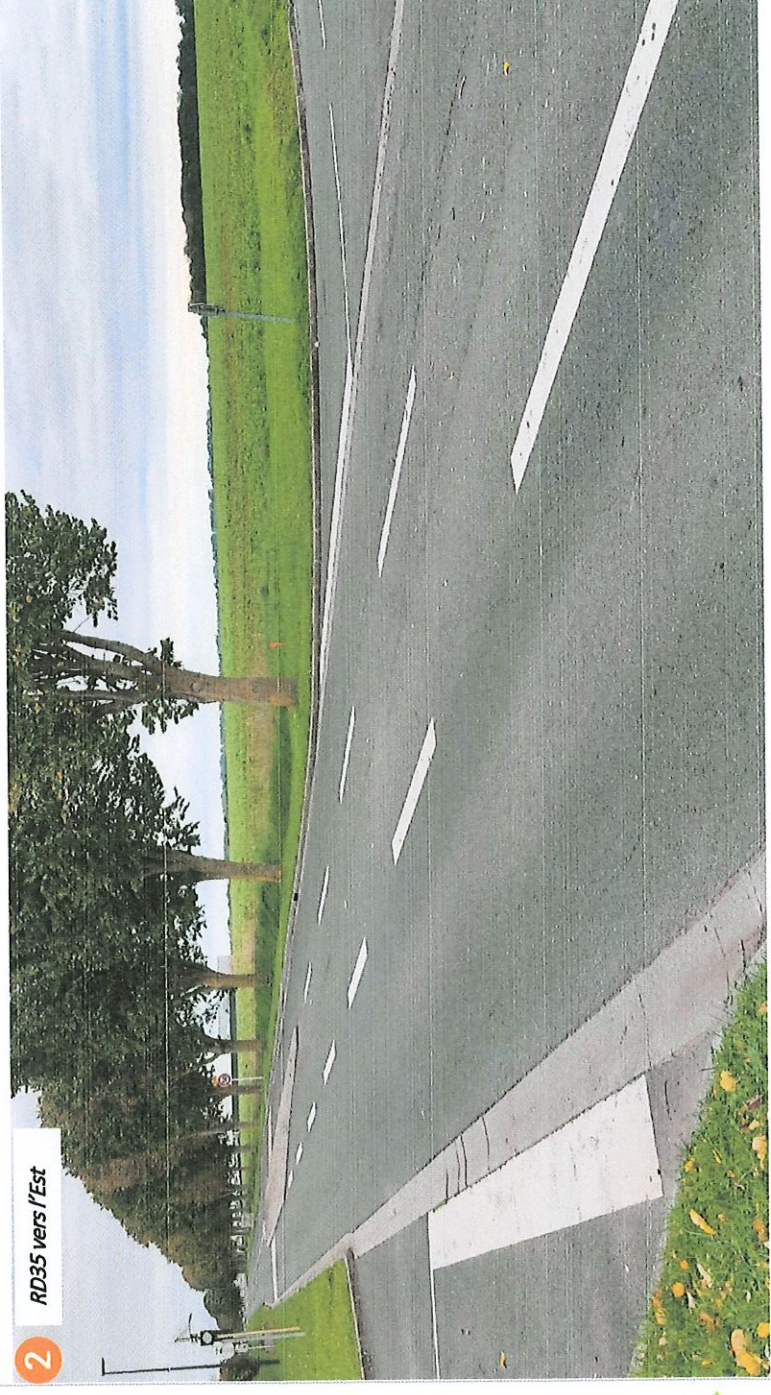


PA2 NOTICE

2.1. Etat initial du terrain et de ses abords: Les rues principales



1 Rue Guy de Maupassant vers le Nord



2 RD35 vers l'Est

PA2 NOTICE

2.1. Etat initial du terrain et de ses abords: Le terrain naturel avant travaux

Le terrain est divisé en deux parties :

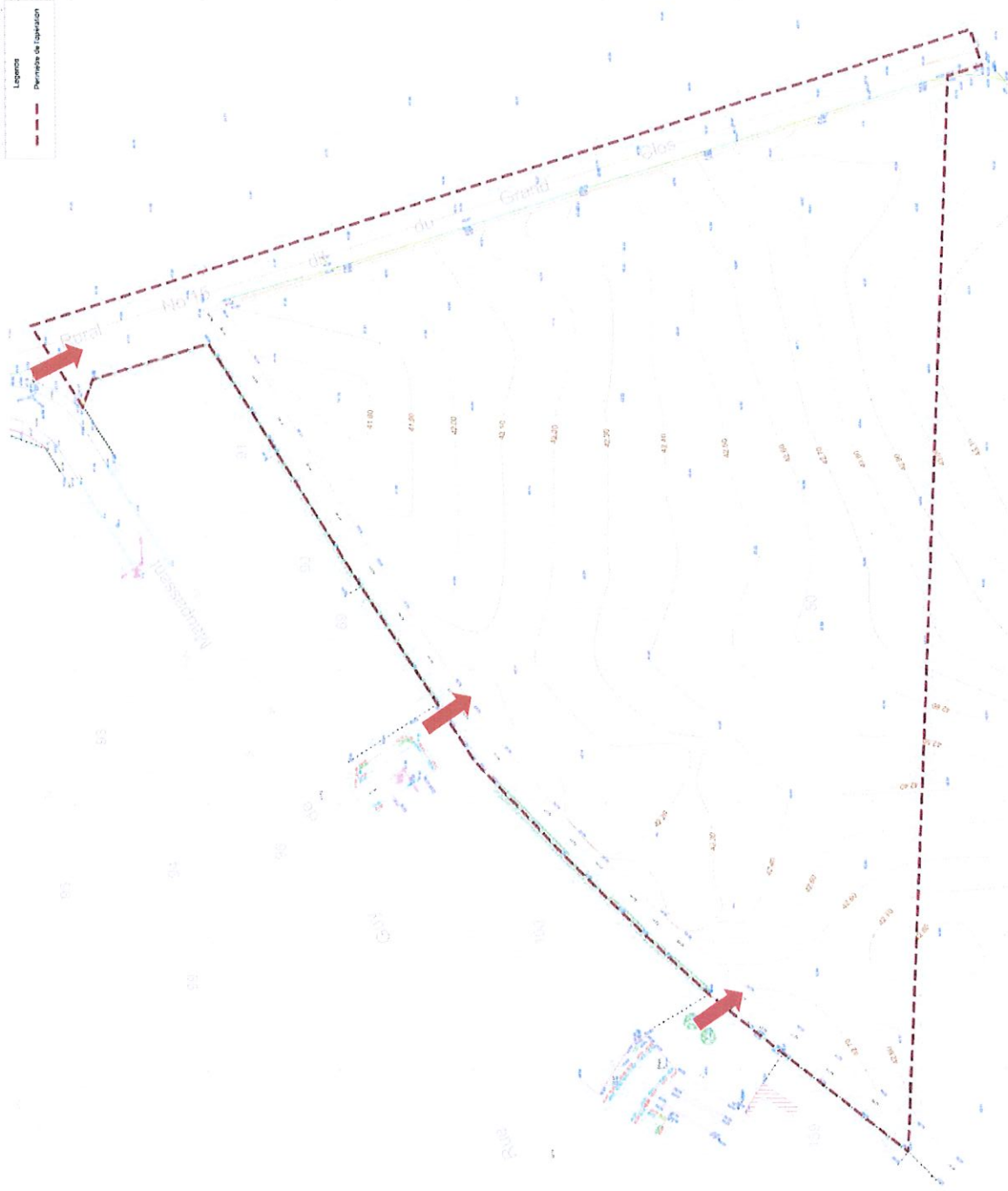
- La parcelle ZH288 est un champ cultivé
- La parcelle ZH96p2 et le chemin rural forment un espace enherbé entre les cultures et les habitations.

L'environnement immédiat est composé d'habitations individuelles le long de la limite Nord-Ouest, d'un champ cultivé à l'Est qui sera aménagé en quartier d'habitations prochainement, et d'un champ cultivé au Sud.

Le terrain est accessible uniquement à 3 endroits depuis la rue Guy de Maupassant.

L'emprise est relativement plane avec une pente moyenne inférieure à 1%. Le point haut se trouve au Sud, le long de l'espace agricole. Le point bas se trouve au Nord, au niveau de l'accès depuis la rue Guy de Maupassant le plus proche de la RD35.

Extrait du PA3
(voir plan à l'échelle)



➔ Accès au terrain

PA2 NOTICE

2.1. Etat initial du terrain et de ses abords: Le terrain naturel avant travaux





CREULLY SUR SEULLES

AUTORISATION A PIERREVAL AMENAGEMENT

De déposer un permis d'aménager sur le Chemin Rural n° 15

Je soussigné, Thierry OZENNE, Maire de la Commune de Creully sur Seulles, autorise le Groupe Pierreval Aménagement, 6 Avenue M. Berthelot, 44 800 SAINT HERBLAIN à déposer un permis d'aménager sur le Chemin Rural n° 15, Creully 14480 CREULLY SUR SEULLES, dans le cadre de l'aménagement de la zone 1AU dite « Le Grand Clos ».

Fait à Creully sur Seulles,

Le 14 décembre 2022

Le Maire

Thierry OZENNE

Creully – Saint Gabriel Brécy – Villiers le Sec

Mairie 37 place Edmond Paillaud B.P. 11 – 14480 CREULLY-SUR-SEULLES

Téléphone : 02 31 80 10 61 - Télécopie : 02 31 80 65 09 - Mail : mairie@creully-sur-seulles.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi 9h00 – 12h30 et le mardi, mercredi et vendredi 9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h00

